

Exposées à de multiples dangers

Les produits phytosanitaires, le varroa ou encore le frelon asiatique menacent les butineuses. Les villes leur offrent paradoxalement un nouvel abri.



Les abeilles devenues vulnérables à cause des traitements dans les champs, commencent à trouver refuge dans des ruchers en ville. Photo Pascal BROCARD

Pour Florent Leg, la cause du déclin des abeilles, observé en France depuis une trentaine d'années est « multifactorielle ». « Il y a bien sûr les pesticides et fongicides utilisés dans l'agriculture intensive, encore que nous, ici, ne sommes pas les premiers exposés ». Les produits phytosanitaires intoxiquent les abeilles et diminuent leurs défenses immunitaires. L'abeille devient ainsi plus vulnérable à certaines affections comme le varroa. Cet acarien, en provenance d'Asie, invisible à l'œil nu, provoque de gros dégâts dans les ruchers infestés. L'utilisation d'insecticides systémiques neurotoxiques qui se diffusent à toute la plante déstabilise les abeilles qui perdent leur sens de l'orientation et ne retrouvent plus leur ruche. En 1999 et 2004, grâce notamment à l'action de l'Union nationale de l'apiculture française, les pouvoirs publics reconnaissent la toxicité de deux molécules et suspendent la commercialisation du Gaucho sur tournesol et maïs et du Régent sur toutes les cultures. « Problème, de nouveaux produits leur succèdent dont certains insecticides 7 000 fois plus puissants que le DDT », objecte Florent Leg.

Autre menace qui plane sur les ruchers, le frelon asiatique (*Vespa velutina*) a commencé à faire de gros dégâts dans une grande partie du pays. Ce tueur d'abeilles, entré en France en 2004 dans des poteries importées de Chine, sévit dans plus de la moitié des départements de l'Hexagone. La Lorraine reste toutefois jusque-là épargnée. Mais sous l'effet de rapide prolifération, la menace est prise très au sérieux.

Signe des temps, l'abeille des villes serait en meilleure forme que sa congénère des champs. À telle enseigne que trois ruches (tricolores : bleu, blanc, rouge) viennent de faire leur apparition sur les toits du Palais Bourbon à Paris. Leur exploitation a été confiée à des salariés volontaires de l'institution. Lesquels bénéficieront de l'assistance de la Société centrale d'apiculture, qui assure depuis 1856, l'exploitation du rucher du Sénat au Jardin du Luxembourg.

Ainsi, après la Région Ile-de-France et Matignon, les ruches se multiplient dans la capitale où l'on en compterait plus de trois cents. L'histoire ne dit pas encore si les trois essaims regroupant 60 000 abeilles au Palais Bourbon feront mouche... et piqueront au cœur la représentation nationale.

X. B.